

Département de la Nièvre

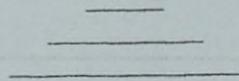
Rapports d'Information

**Rapports du Préfet
au
Conseil Général**

**Le Budget Fonctionnel
du Département.
Budget Définitif**

1975

**LE
BUDGET
FONCTIONNEL
DU
DEPARTEMENT**



1975

BUDGET DEFINITIF

PRESENTATION

Le Budget du Département est, comme celui de l'Etat et ceux des Communes "l'acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes annuelles".

Mais le Budget départemental est aussi le reflet des activités du Conseil Général. Il regroupe ses interventions dans les domaines agricole, économique, industriel et social.

Or, la présentation administrative des dépenses publiques présente cette caractéristique de détailler les moyens attribués aux services sans tenir compte des objectifs poursuivis.

Cependant, il est évident que les possibilités financières du Département n'étant pas illimitées, il est indispensable de réaliser des choix entre les diverses dépenses souhaitables, et de disposer, à cette fin, d'éléments objectifs de jugement.

Il a donc paru souhaitable de modifier la nomenclature budgétaire afin de répartir les crédits non pas sous la forme de moyens mis à la disposition des services, mais par rapport aux tâches à accomplir. Telle est la vocation du Budget fonctionnel.

Le Budget présenté dans ce document, actualisé en novembre 1975 est le Budget définitif. Il tient donc compte du Budget primitif et des deux décisions modificatrices.

La prise en considération des buts poursuivis par le Département est, en effet, la préoccupation fondamentale de la classification fonctionnelle des dépenses publiques.

L'activité départementale est divisée selon les fonctions à accomplir : Hygiène, Protection Sanitaire et Aide Sociale ; Transports et Communications ; Administration Générale ; Agriculture et Espace Rural ; Education et Formation ; Interventions économiques, Dépenses en milieu culturel et sportif, Logement, Tourisme ; Service de la Dette ; Dépenses diverses.

Cette classification, fondée sur huit rubriques permet, d'une part, de mieux appréhender l'importance des diverses interventions du Département, d'autre part, d'éclairer les choix. Dans la conjoncture économique actuelle, elle facilite, avant tout, les prises de décision et se présente comme un guide.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE = Les Masses Budgétaires

DEUXIEME PARTIE = La ventilation fonctionnelle des Dépenses

CONCLUSION

NOTA IMPORTANT :

- Le document reprend les données des 3 budgets 1975, primitif et décisions modificatrices (budget définitif), en éléments réels et sans les services à comptabilité distincte.
- Les chiffres figurant entre parenthèses traduisent l'évolution par rapport au budget définitif 1974 (1)
- Les symboles des pages de droite expriment la ventilation par secteurs, sections d'investissement et de fonctionnement réunies
- Les sommes reportées du budget définitif 1974 figurent entre parenthèses (2)
- Les nombres sont exprimés en millions de francs.(3)
Exemple : 77,756 (+12%) (0,274)
 (3) (1) (2)

P R E M I E R E P A R T I E

LES M A S S E S B U D G E T A I R E S D E P A R T E M E N T A L E S

- 1- RECETTES
- 2- DEPENSES
- 3- CONDITIONS DE L'EQUILIBRE

1 - LES RECETTES DEPARTEMENTALES

+

En 1975, les recettes s'élèvent à 243,159 (+28%) (13,161)

Les recettes proviennent de quatre origines différentes :

1 - RECETTES D'ORIGINE STRICTEMENT DEPARTEMENTALE :

77,756 (+12%) (0,274) soit 32%

- Produits des Contributions directes	47,108	(+10%)
- Taxes diverses	4,977	(+ 6%)
- Redevances diverses	25,771	(+17%)

2 - RECETTES VERSEES PAR L'ETAT :

74,419 (+16%) (1,8) soit 30%

- Taxe sur les salaires	18,661	(+16%)
- Participation aux dépenses d'aide sociale	49,248	(+31%)
- Subventions	6,477	(-53%)
- Primes construction casernes Gendarmerie	0,033	(+ 0%)
* - Ramassage scolaire (hors budget)	4,8	(+29%)

3 - RECETTES VERSEES PAR LA REGION :

11,560 (2,5) soit 5%

- Subvention pour l'amélioration du réseau routier d'intérêt régional	7,8
- Subvention de l'Etablissement public régional	3,76

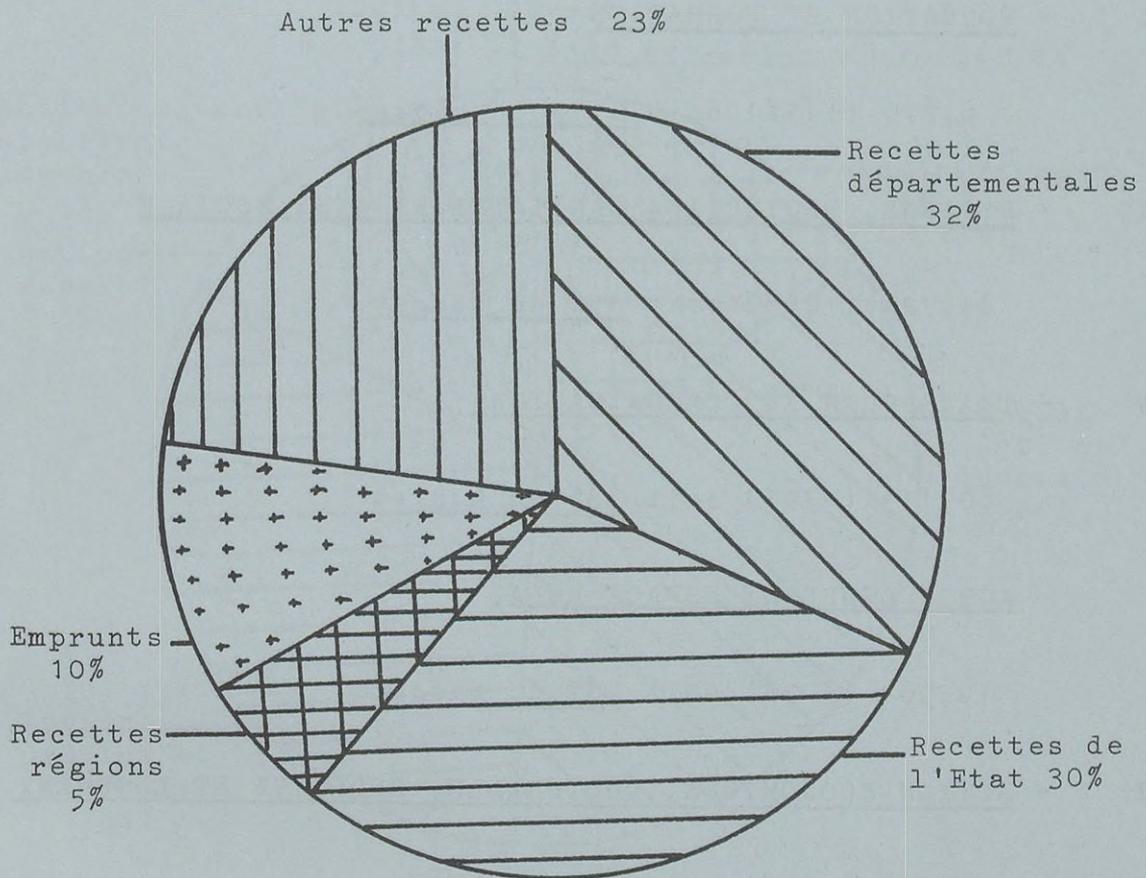
4 - AUTRES RECETTES :

79,424 (+41%) (8,586) soit 33%

- Emprunts	24,864	(+77%)
- Recettes diverses	54,560	(+29%)

Non compris :		
Les services à comptabilité distincte	3,154	(+38%)

RECETTES



243,159 millions F

- Recettes affectées 137,432 (+33%) soit 57% du total
- Recettes non affectées : 105,727 (+23%) soit 43% du total

2 - LES DEPENSES DEPARTEMENTALES

+

Les dépenses s'élèvent à 242,895 millions de francs.
Excédent des recettes : 0,264 millions de francs.

I - ADMINISTRATION GENERALE

31,2 (+30%) soit 13% du budget

II - EDUCATION ET FORMATION

6,276 (+15%) soit 2,5% du budget

III - HYGIENE, PROTECTION SANITAIRE ET AIDE SOCIALE

84,724 (+25%) soit 35% du budget

IV - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

80,173 (+39%) soit 33% du budget

V - AGRICULTURE ET ESPACE RURAL

19,984 (+ 3%) soit 8% du budget

VI - ACTION ECONOMIQUE, CULTURELLE, SPORTIVE ET LOGEMENT

7,371 (+34%) soit 3% du budget

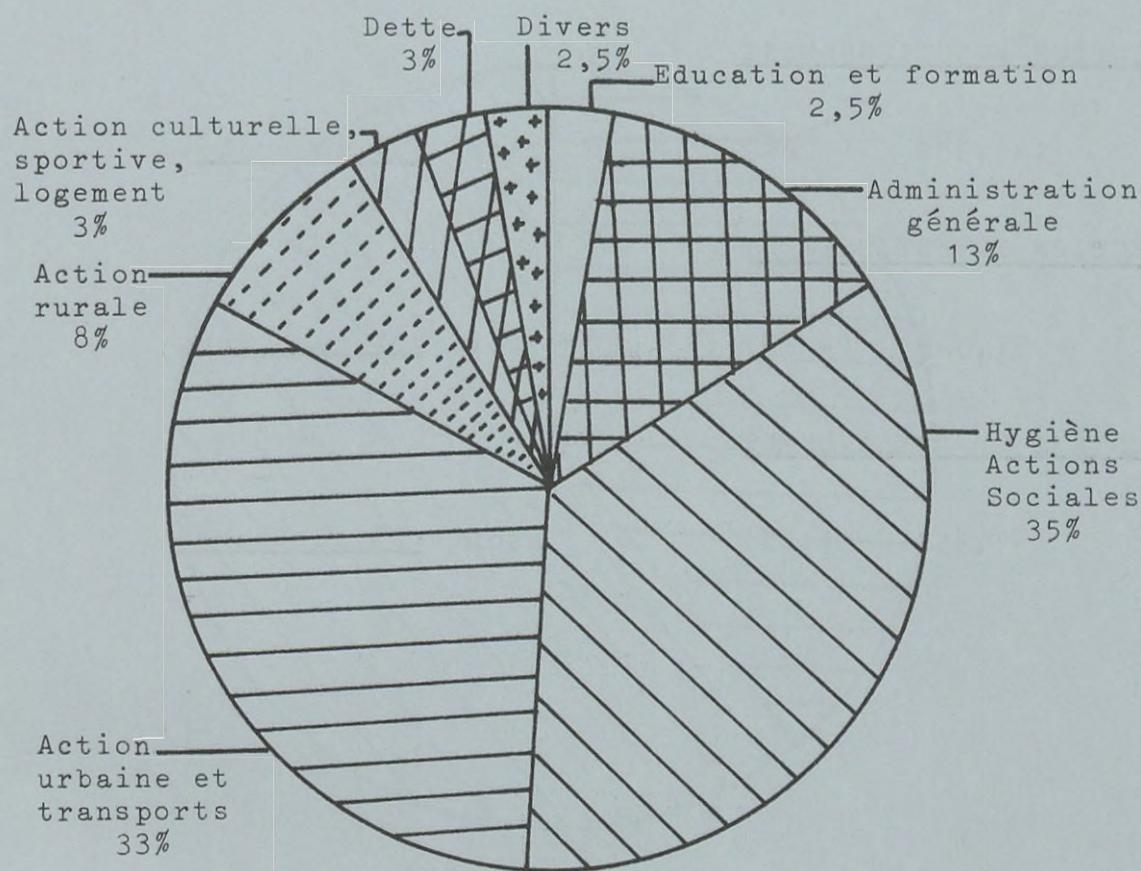
VII - DETTE

6,995 (+ 8%) soit 3% du budget

VIII - DIVERS

6,172 soit 2,5% du budget

DEPENSES



242,895 millions de F

3 - LES CONDITIONS DE L'EQUILIBRE

+

L'équilibre de la section d'investissement nécessite un prélèvement sur la section de fonctionnement, d'un montant de 47,353 millions (+16%) soit 19% des dépenses totales.

SECTION FONCTIONNEMENT

145,559 (+26%) soit 60% du budget

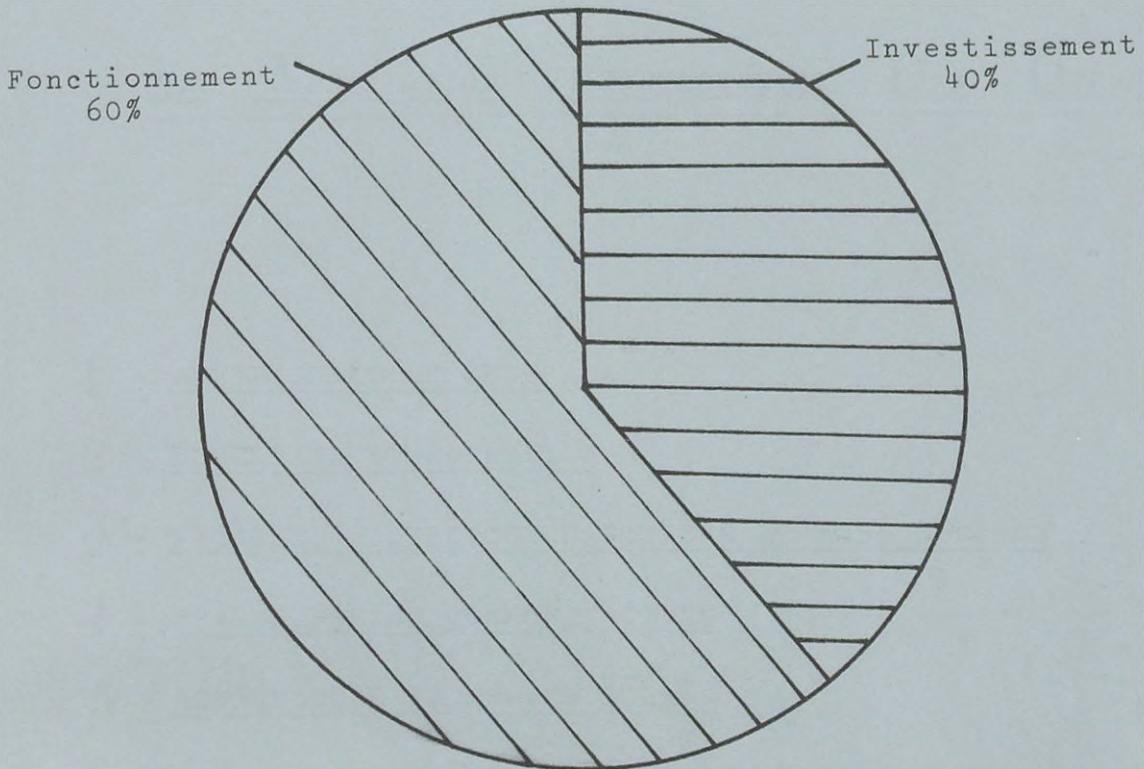
SECTION INVESTISSEMENT

97,336 (+32%) (35,620) soit 40% du budget

MONTANT DU PRELEVEMENT

47,353 (+16%) soit 19% du budget

EQUILIBRE



DEUXIEME PARTIE

LA VENTILATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES

- 1 - ADMINISTRATION GENERALE
- 2 - EDUCATION ET FORMATION
- 3 - HYGIENE, PROTECTION SANITAIRE ET AIDE SOCIALE
- 4 - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS
- 5 - AGRICULTURE ET ESPACE RURAL
- 6 - ACTION ECONOMIQUE, CULTURELLE, SPORTIVE ET LOGEMENT
- 7 - DETTE
- 8 - DIVERS

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

+

31,2 millions (+30%)
13% du budget

I - SECTION FONCTIONNEMENT

9,793 (+30%) soit 31% de la rubrique

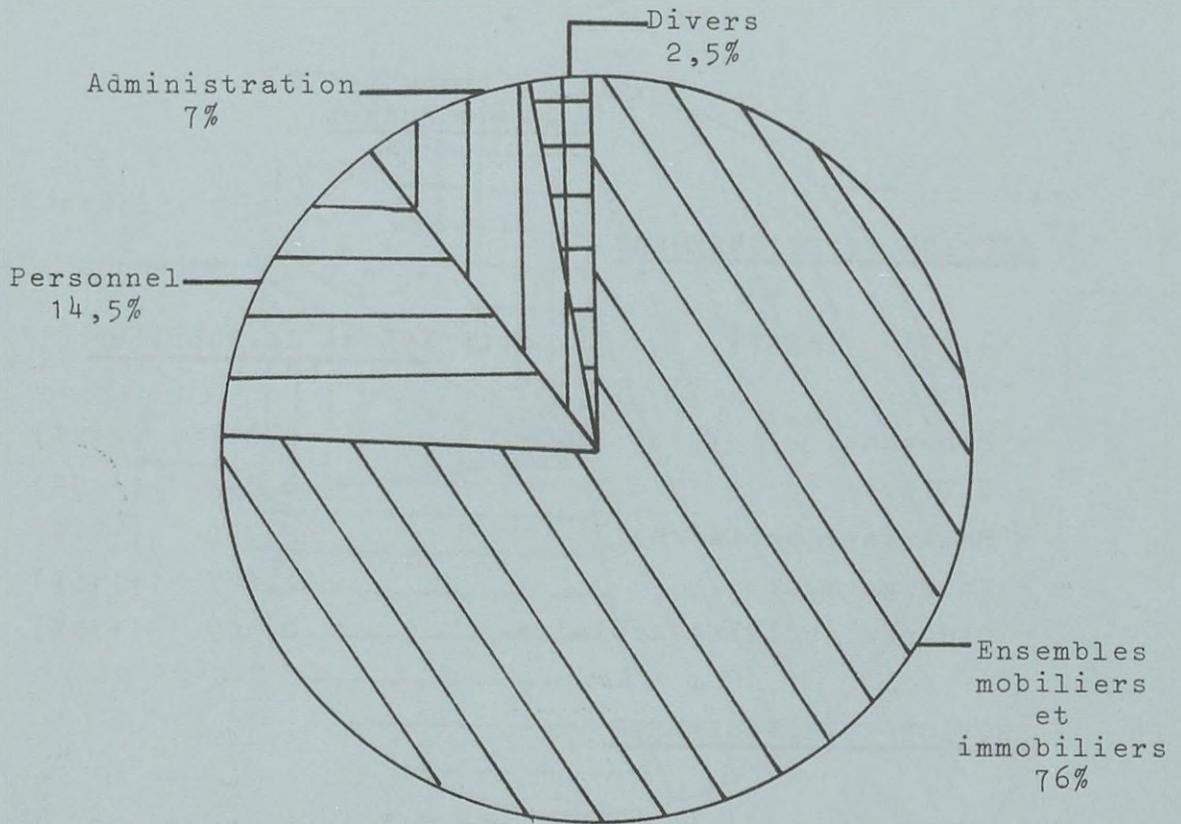
- Personnel permanent affecté	4,544 (+30%)
- Ensembles mobiliers et immobiliers (Préfectures, Sous-Préfectures, Gendarmerie...)	2,508 (+25%)
- Administration Générale	2,195 (+32%)
- Divers (Charges sur emprunts, Justice, relations publiques, Sécurité et Police...)	0,546 (+75%)

II - SECTION INVESTISSEMENT

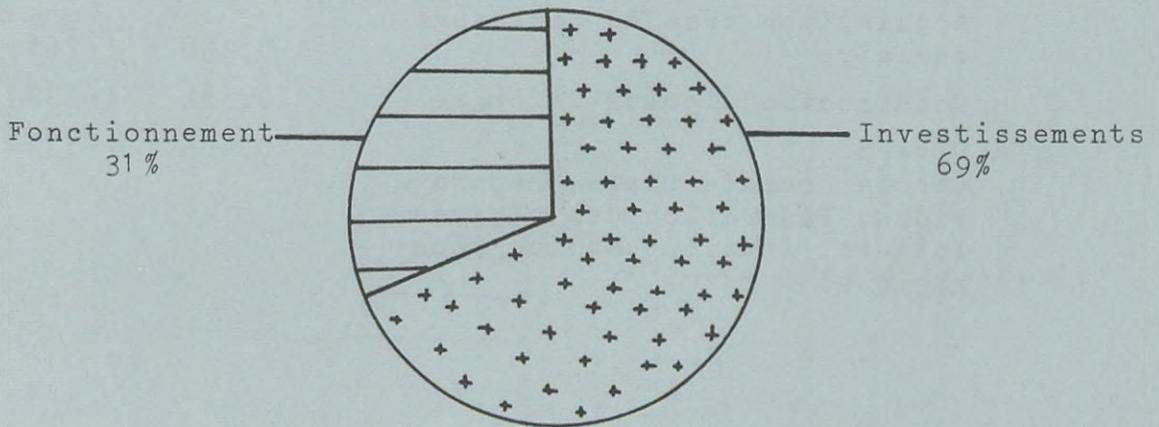
21,407 (+30%) (12,946) soit 69% de la rubrique

- Bâtiments administratifs	
dont	
.Préfecture (et autres bâtiments administratifs y compris Chaumeçon, Baye, St Brisson)	11,282 (+65%)
.Gendarmerie	4,81 (-25%)
.Archives	0,7 (- 4%)
.Les Settons	3,515 (+89%)
.Tribunaux de Grande Instance	0,17 (+ 4%)
- Centres de Secours contre l'Incendie	0,93 (+20%)

ADMINISTRATION GENERALE



31,2 millions de F



2 - EDUCATION ET FORMATION

+

6,276 millions (+15%)
2,5% du budget

I - SECTION FONCTIONNEMENT

4,975 (+23%) soit 79% de la rubrique

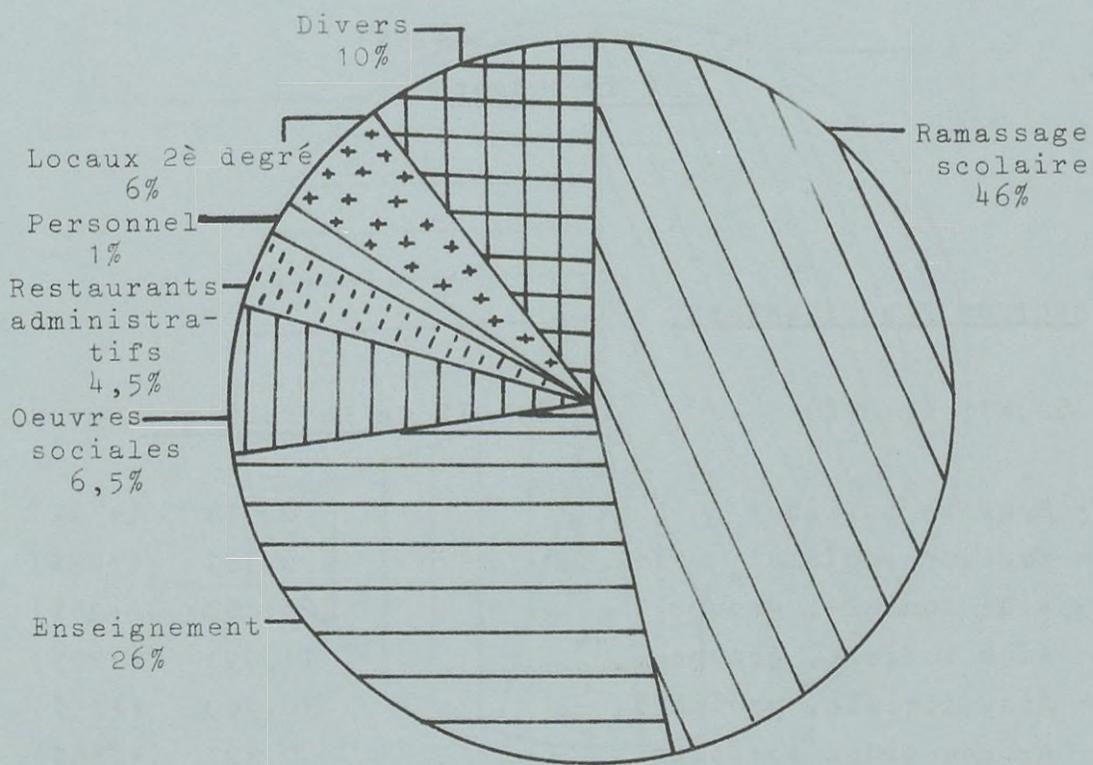
- Personnel	0,077	(+12%)
- C.I.O.	0,092	(- 5%)
- Ramassage scolaire	2,750	(- 1%)
- Enseignement	1,647	(+115%)
- Oeuvres sociales scolaires	0,409	(+72%)

II - SECTION INVESTISSEMENT

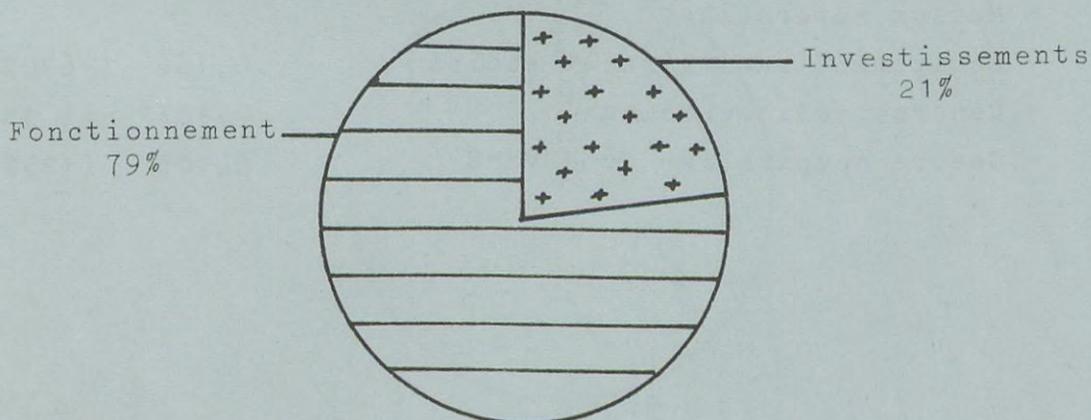
1,301 (-10%) (0,461) soit 21% de la rubrique

- C.I.O.	0,061	(+20%)
- Restaurants administratifs	0,255	
- Acquisition cars de ramassage scolaire	0,138	(+76%)
- Construction locaux 2 ^e degré	0,382	(-13%)
- Divers (école normale mixte, réparations, Fédération des oeuvres laïques, institut médico-pédagogique)	0,465	(-73%)

EDUCATION ET FORMATION



6,276 millions de F



3 - HYGIENE, PROTECTION SANITAIRE ET AIDE SOCIALE

+

84,724 millions (+25%)

35% du budget

I - SECTION FONCTIONNEMENT

82,470 (+27%)

soit 97% de la rubrique

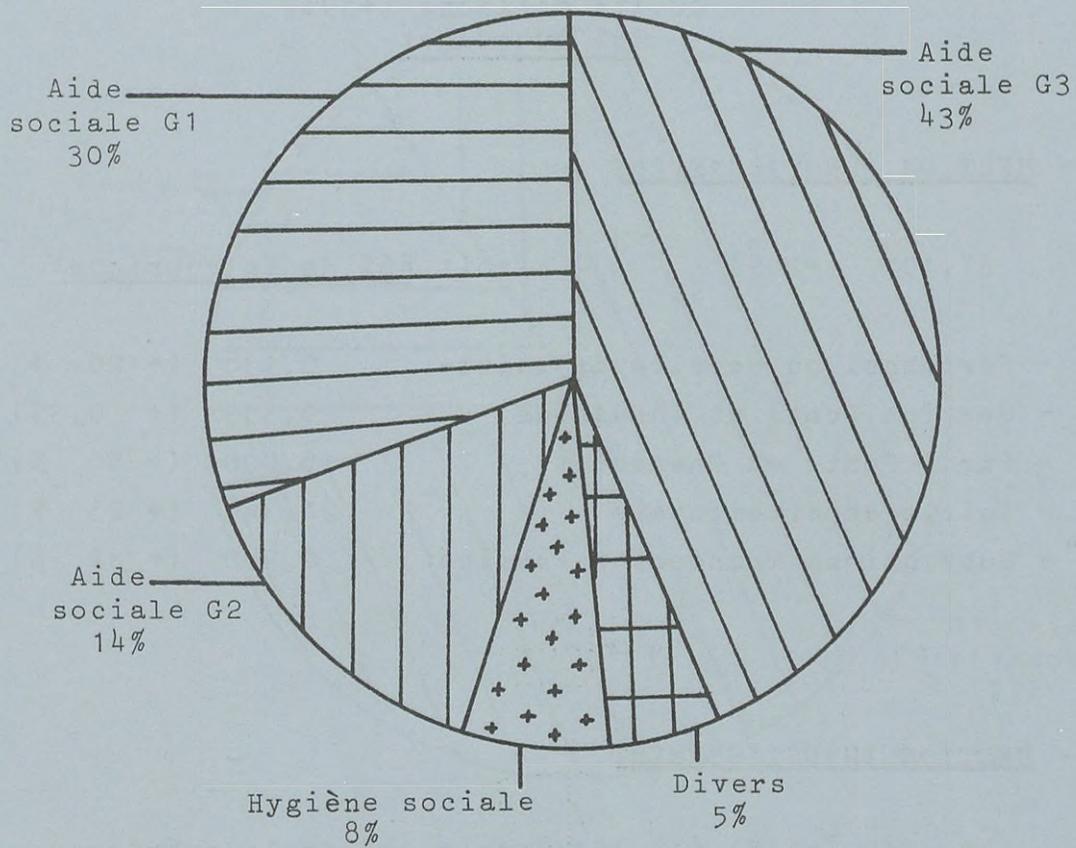
- Hygiène publique	0,974	(+ 9%)
- Hygiène sociale	6,731	(+43%)
- Aide sociale, groupe 1	25,887	(+28%)
- Aide sociale, groupe 2	11,991	(+20%)
- Aide sociale, groupe 3	36,560	(+25%)
- Autres aides sociales (Village d'enfants de CHATILLON-en-BAZOIS, etc...)	0,327	(+188%)

II - SECTION INVESTISSEMENT

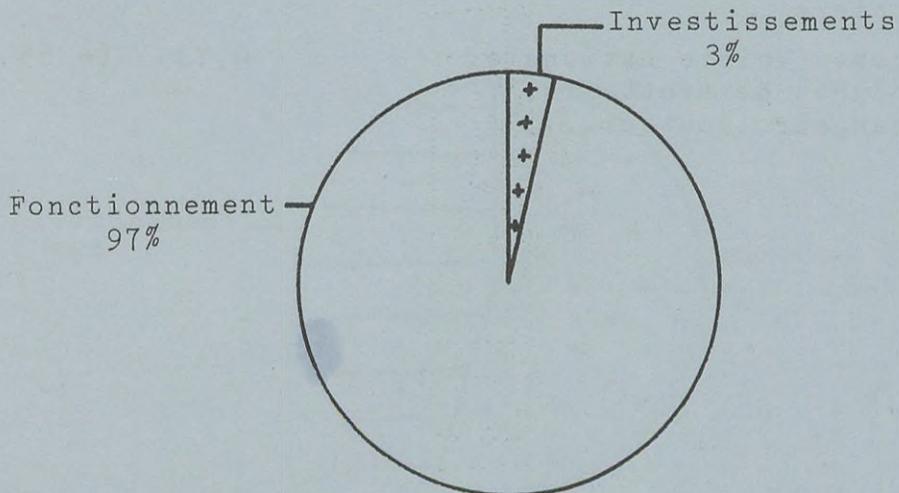
2,254 (- 5%) (1,488) soit 3% de la rubrique

- Foyer de l'Enfance, Pignelin, Maison maternelle	1,818	(+98%)
- Equipement sanitaire et social	0,166	(-630%)
- Centres médico-sociaux	0,167	(- 1%)
- Centre hospitalier de NEVERS	0,103	(+25%)

HYGIENE, PROTECTION SANITAIRE ET
AIDE SOCIALE



84,724 millions de F



4 - TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

+

80,173 millions (+39%)
33% du budget

I - SECTION FONCTIONNEMENT

37,107 (+20%) soit 46% de la rubrique

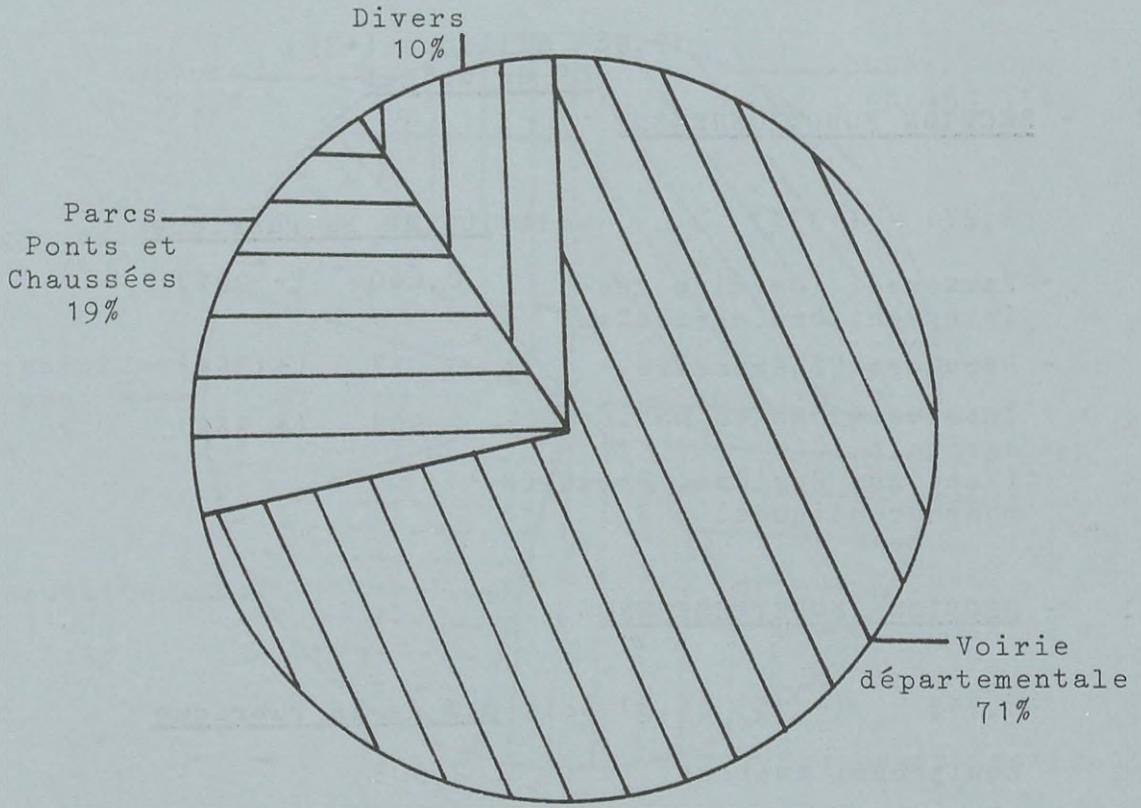
- Personnel ou service de voirie	0,138	(+ 20 %)
- Service Ponts et Chaussées	0,353	(+ 0,3%)
- Parcs Ponts et Chaussées	15,000	(+ 50 %)
- Voirie départementale	21,346	(+ 23 %)
- Subventions Transports Publics	0,280	(+ 32 %)

II - SECTION INVESTISSEMENT

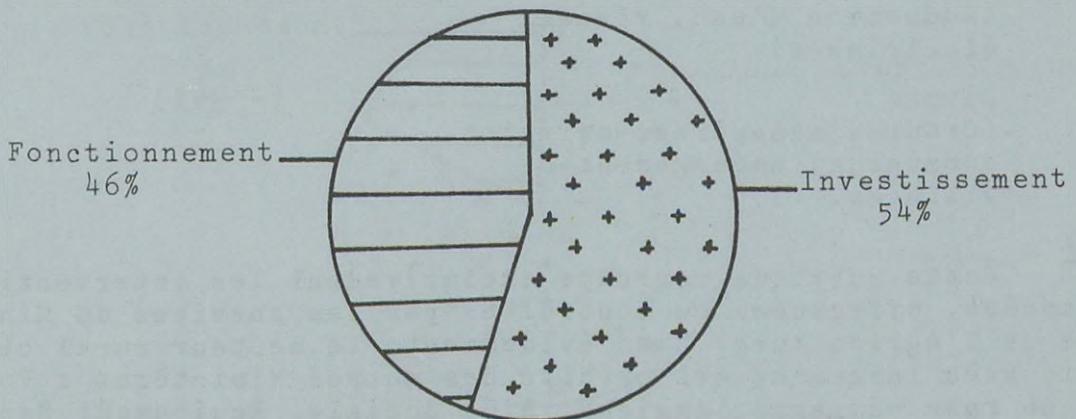
43,066 (+61%) (12,151) soit 54% de la rubrique

- Voirie départementale	35,627	(+ 51 %)
- Réseau téléphonique	4,2	(+500 %)
- Travaux d'équipement pour des tiers	2,5	(+ 5 %)
- Divers (Voirie nationale, Bordures de trottoirs, échangeur routier...)	0,739	(+ 65 %)

TRANSPORTS- COMMUNICATIONS



80,173 millions de F



5-AGRICULTURE ET ESPACE RURAL

+

19,984 millions (+3%)
8% du budget

I - SECTION FONCTIONNEMENT

3,271 (+33%) soit 16% de la rubrique

- Personnel (Service des interventions agricoles)	0,660	(+ 29%)
- Services Vétérinaires	0,017	(+135%)
- Interventions en matière agricole (Vaccins, Hygiène, Produits pharmaceutiques)	2,593	(+ 35%)

II - SECTION INVESTISSEMENT

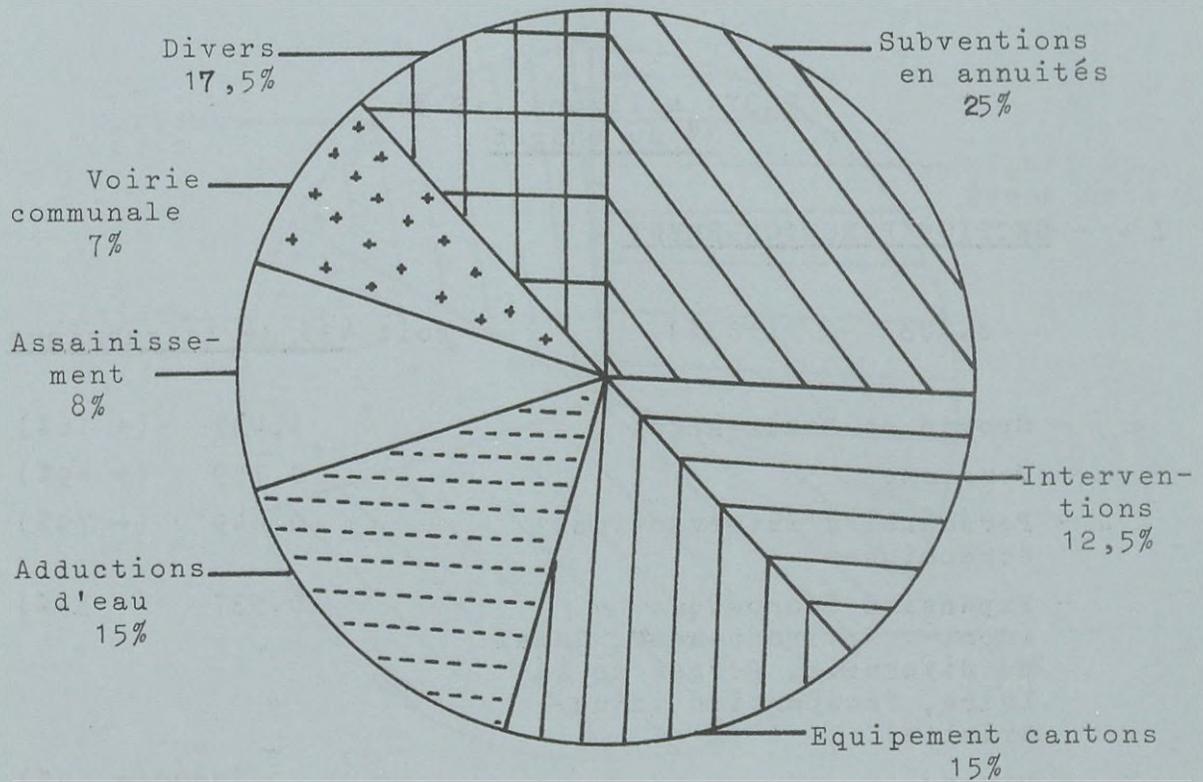
16,713 (- 1%) (6,8) soit 84% de la rubrique

- Equipement cantons	2,903	
- Adduction d'eau	2,862	(- 59%)
- Prêts équipements des communes	0,532	(+ 21%)
- Habitat rural	0,270	(- 98%)
- Assainissement	1,610	(- 26%)
- Voirie communale	1,478	(+ 14%)
- Remembrement	0,150	(+ 87%)
- Subventions en annuités (Adduction d'eau, réseaux électriques)	4,777	(+ 25%)
- Divers (Ordures ménagères, terrains communaux, aménagement de villages...)	2,131	(- 94%)

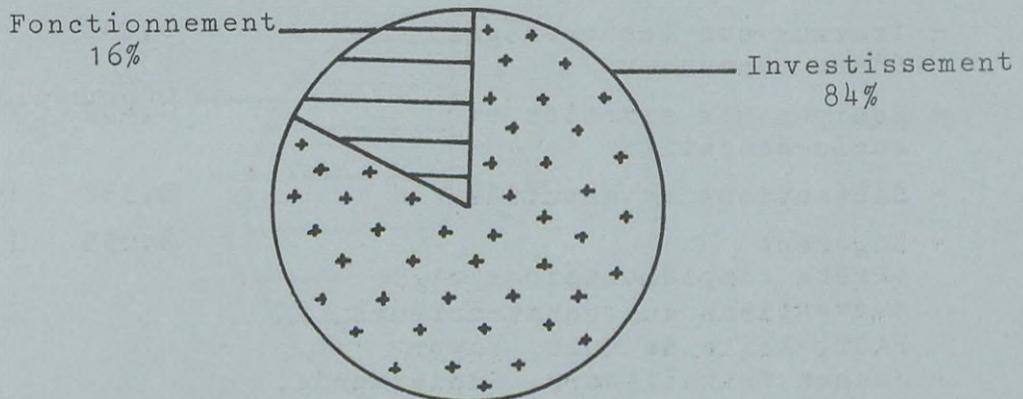
NOTA

Cette rubrique regroupe exclusivement les interventions financées, effectuées ou contrôlées par les services du Ministère de l'Agriculture. Bien évidemment, le secteur rural bénéficie très largement des crédits des autres Ministères : Voirie de rase campagne, Hygiène, Aide Sociale, Equipement Sanitaire, Réseau Téléphonique, Ramassage Scolaire, Enseignement, Tourisme, Logement, Administration Générale...

AGRICULTURE ET ESPACE RURAL



19,984 millions de F



6 - ACTION ECONOMIQUE
CULTURELLE, SPORTIVE, LOGEMENT

+

7,371 millions (+34%)
3% du budget

I - SECTION FONCTIONNEMENT

3,223 (+33%) soit 43% de la rubrique

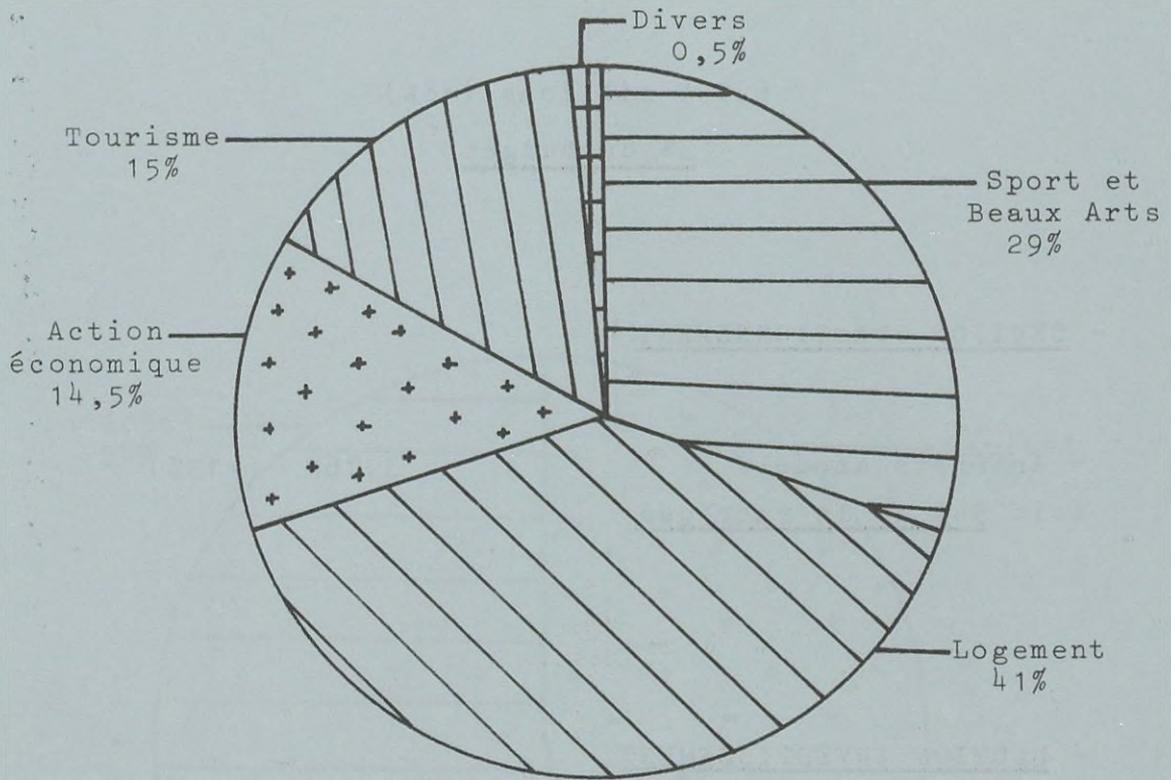
- Sports et Beaux Arts	1,437	(+ 16%)
- Tourisme	0,759	(+ 49%)
- Personnel d'interventions économiques	0,449	(+ 79%)
- Expansion économique (dont : Environnement, Canal du Nivernais, Berges de la Loire, Prospection industrielle)	0,537	(+ 35%)
- Divers (Artisanat, Prévention routière)	40,800	(+ 63%)

II - SECTION INVESTISSEMENT

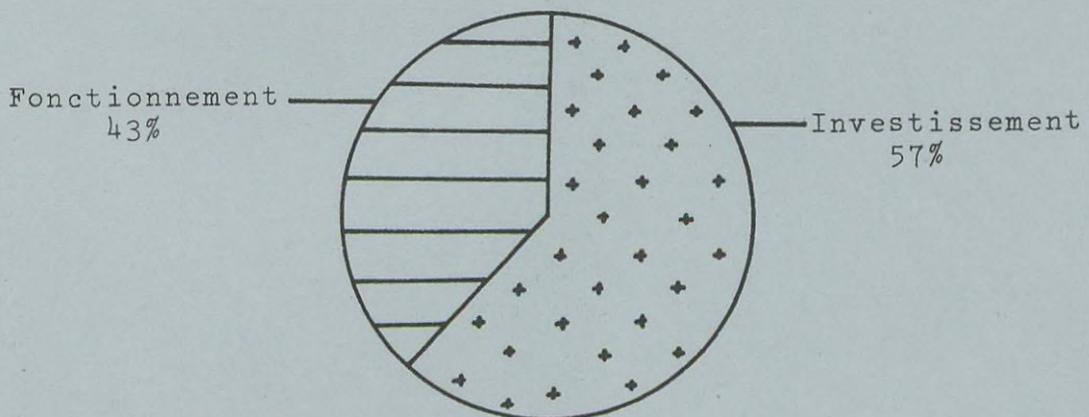
4,418 (+20%) (1,712) soit 57% de la rubrique

- Travaux sur les ouvrages d'art communaux	0,296	(+ 93%)
- Equipements sportifs et socio-éducatifs	0,402	(+ 18%)
- Subventions en annuités	0,330	(-100%)
- Logement (Prêts complémentaires et subventions aux constructeurs, PACT, Asile de nuit, Foyer Jeunes Travailleurs, Gendarmerie, Palais de Justice...)	3,055	(+ 36%)
- Environnement	0,065	(+ 27%)

ACTION ECONOMIQUE, CULTURELLE, SPORTIVE,
LOGEMENT



7,371 millions de F



7-D_{ETTE}

+

6,995 millions (+8%)

3% du budget

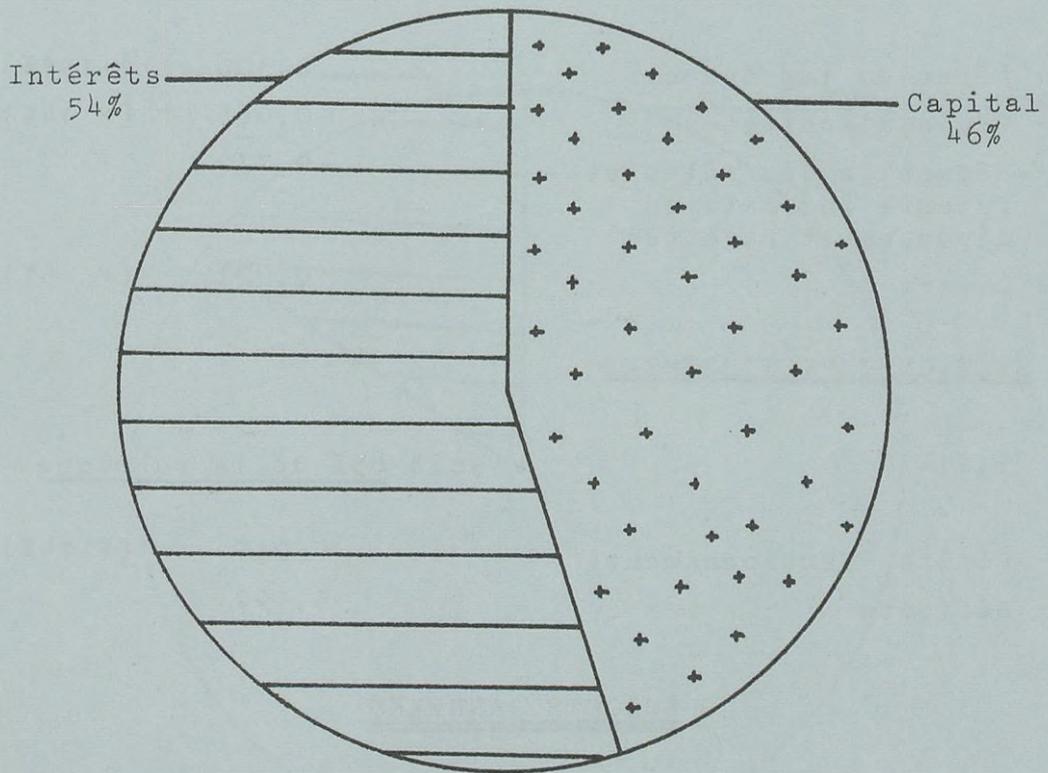
I - SECTION FONCTIONNEMENT

- Intérêts annuels 3,762 (+13%)
soit 54% de la rubrique

II - SECTION INVESTISSEMENT

- Dette en capital 3,233 (+ 2%)
soit 46% de la rubrique

DETTE



7 millions de F

8-DIVERS

+

6,172 millions

2,5% du budget

I - SECTION FONCTIONNEMENT

0,958 (1974 : 0,110) soit 15% de la rubrique

- Dépenses imprévues	0,100	(+195%)
- Frais d'assiette	0,065	(+ 14%)
- Réduction des rôles de patente inscrite en dépenses et recettes	0,772	
- Divers	0,021	(+ 5%)

II - SECTION INVESTISSEMENT

5,214 soit 85% de la rubrique

- Dépôts. Cautionnements	0,015	(+114%)
- Déficits	5,199	

BUDGETS ANNEXES

Services à comptabilité distincte : 3,155 millions de francs

I - FONCTIONNEMENT

2,979 (+44%) soit 95% de la rubrique

- Foyer de l'Enfance	1,383	(+ 56%)
- Maison Maternelle	1,596	(+ 33%)

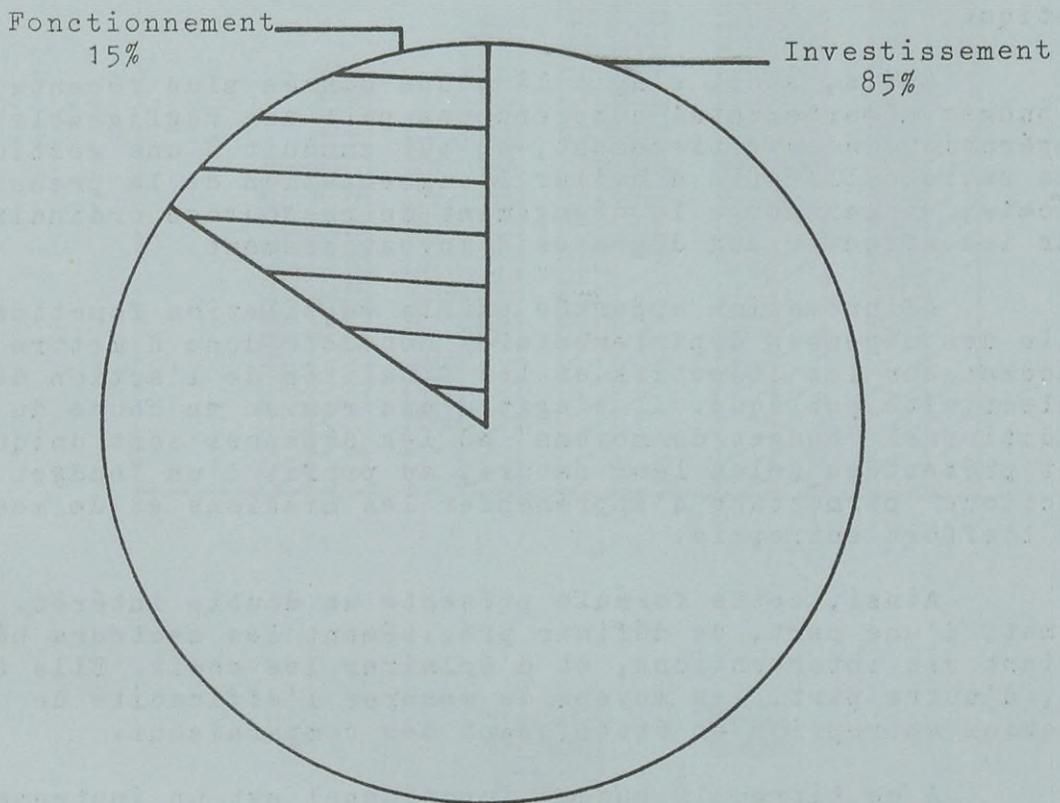
II - INVESTISSEMENT

0,176 (-28%) soit 5% de la rubrique

- Foyer de l'Enfance	0,048	(-50%)
- Maison Maternelle	0,128	(-20%)

Ce regroupement doit permettre une appréciation de l'évolution de cette rubrique qui ne figure pas au budget fonctionnel.

DIVERS



6,172 millions de F

CONCLUSION

+

L'analyse des ressources et des dépenses du Département de la Nièvre laisse apparaître les caractéristiques fondamentales des finances départementales qui restent essentiellement orientées vers l'Aide Sociale et la Voirie.

Elles sont également l'illustration de rôle intermédiaire, entre la Commune et l'Etat, du cadre départemental. Le Budget du Département sert, notamment, de transit aux dépenses d'aide sociale et finance partiellement des services dont la vocation est doublement départementale et étatique.

Enfin, et il s'agit là d'une donnée plus récente, le budget départemental comprend une part non négligeable d'opérations d'investissement, ce qui conduit à une gestion plus rationnelle afin d'éviter l'augmentation de la pression fiscale, et permettre le dégagement de ressources ordinaires pour les affecter aux dépenses d'investissement.

L'innovation apportée par la ventilation fonctionnelle des dépenses départementales consiste donc à mettre l'accent sur les objectifs et les finalités de l'action de la collectivité publique. Il s'agit d'une remise en cause du traditionnel "budget de moyens" où les dépenses sont uniquement présentées selon leur nature, au profit d'un "budget de fonctions" permettant d'appréhender les missions et de mesurer l'effort entrepris.

Ainsi, cette formule présente un double intérêt. Elle permet, d'une part, de définir précisément les secteurs bénéficiant des interventions, et d'éclairer les choix. Elle fournit, d'autre part, les moyens de mesurer l'efficacité de l'action entreprise en établissant des comparaisons.

A ce titre, le budget fonctionnel est un instrument de réflexion ainsi qu'un outil de décision et d'action.

NATURE ECONOMIQUE DES DEPENSES

(Evolution comparée, sur 5 ans, des dépenses réelles en fonctionnement et investissement)

